

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français

RAPPORT ANNUEL - OCTOBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration France

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	16
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Compte de résultat	34
Annexes aux comptes annuels	36
Informations générales	37
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	44
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	47
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	54
Inventaire des actifs et passifs	60
Annexe(s)	83
Caractéristiques de l'OPC	84
Information SFDR	90

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Novembre 2023

Etats-Unis : Les données économiques publiées en novembre ont montré une activité toujours vigoureuse, quoiqu'un peu moins que les mois précédents. Les enquêtes ISM ont signalé une poursuite de la dégradation du climat des affaires dans le secteur manufacturier, et une décélération de l'expansion dans celui des services. D'autres chiffres mensuels, comme ceux des ventes au détail ou des commandes de biens durables, ont également montré un ralentissement. L'inflation, pour sa part, a baissé davantage que prévu : en octobre, la progression de l'indice général des prix a été de 3,2% sur 12 mois (après 3,7% en septembre), celle de l'indice sous-jacent de 4,0% (après 4,1%). Enfin, l'indice d'inflation Core PCE, déterminant pour l'attitude de la Réserve fédérale, a vu sa progression se réduire à 3,5% sur 12 mois (3,7% en septembre), soit le rythme le plus lent depuis avril 2021. A l'issue de son comité de politique monétaire du 1er novembre, la Réserve fédérale a laissé ses taux directeurs inchangés. Elle a toutefois laissé la porte ouverte à d'éventuelles hausses supplémentaires en cas de ralentissement insuffisant de l'inflation, et indiqué que toute discussion au sujet d'une baisse des taux était prématurée. Zone euro : Les chiffres de novembre n'ont pas changé le tableau économique général, marqué par la stagnation de l'activité depuis le début de l'année. En positif, la plupart des grandes enquêtes d'activité (PMI, IFO.) ont cessé de se dégrader, mais cette stabilisation s'est faite sur des niveaux médiocres ou signalant toujours une baisse de régime (surtout dans l'industrie). La BCE, à en juger par sa communication durant le mois (en l'absence de comité de politique monétaire), a semblé satisfaite, dans l'ensemble, du niveau de ses taux directeurs. Par ailleurs, l'agence Moody's s'est abstenue de dégrader sa note de la dette publique italienne (un tel mouvement, jugé possible en début de mois, aurait fait passer cette dette en catégorie « spéculative ») et en a même amélioré la perspective. En revanche, un nouveau risque pour la croissance est apparu en Allemagne, la Cour constitutionnelle du pays ayant invalidé la dépense, à des fins d'investissement, de fonds publics initialement destinés à la lutte anti-COVID mais qui n'avaient pas été utilisés. Emergents : Pékin a continué d'adopter des initiatives jugées favorablement par les marchés, en incitant les banques à financer les promoteurs privés, en exemptant de visa cinq pays de l'UE et en annonçant un budget supplémentaire de 0,8 % du PIB. Il s'agit de mesures réactives visant à atténuer le choc du désendettement en cours qui devrait limiter le cycle haussier en 2024, s'il y en a un. Au cours du mois, le narratif dominant du marché est passé de la perspective de taux plus élevés de la Fed plus longtemps à celle de baisses de taux possibles dès le premier trimestre 2024. Malgré un contexte géopolitique tendu, la plupart des banques centrales des pays émergents ont réagi à ce changement en continuant leur politique monétaire comme prévu c'est-à-dire en baissant leurs taux, motivées par ailleurs par la poursuite de la décélération de l'inflation. L'ensemble des actifs émergents a également bien performé ce mois-ci, même si côté devises la volatilité a été importante. Taux : Le marché obligataire a réalisé son meilleur mois depuis 2008. Le marché des taux a été marqué ces derniers jours par une forte baisse des taux courts et longs. Les investisseurs ont été surpris par la forte baisse de l'inflation, notamment en zone euro. En novembre, l'inflation dans la zone euro a connu une baisse importante, passant de 2,9% à 2,4%. De plus, certains membres du FOMC ont confirmé que la Fed pourrait commencer à baisser son taux directeur simplement parce que l'inflation recule. En conséquence, les investisseurs ont fortement révisé leurs anticipations de politique monétaire. Le marché considère, désormais, que la Fed et la BCE pourraient commencer leur cycle de baisse de taux dès le mois de mars. En parallèle, les marchés du crédit ont affiché des résultats positifs, encouragés par les perspectives de baisse de taux. Actions : Les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre. Le rendement américain à 10 ans a chuté de près de 50 point de base sur le mois. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +7,9%. Les Etats-Unis ont progressé de 9,2%, surperformant l'Europe (+5,6%). Les marchés de la zone euro (+7,8%) ont fait mieux, avec comme principaux contributeurs l'Allemagne (+9,8%) et les Pays-Bas (+9,8%). Hors zone euro, le marché britannique (+1,8%) n'a pas su profiter pleinement du rebond notamment du fait de son exposition aux secteurs de l'énergie et des matériaux. Le marché nippon (+5,9%), en revanche, s'est joint au rallye. Le MSCI pays émergents a progressé (+6%), entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché sud-coréen (+11%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites « value » (+4,3%) sous-performent les valeurs de croissance (-7%).

Commentaire de gestion : Nous avons arbitrée partiellement le fonds Amundi Euro Conservative après la correction des marchés sur septembre et octobre, pour renforcer la position du fonds GS European High Dividend. En effet, la stratégie conservatrice d'Amundi a été plutôt résiliente dans la phase de correction. Dans ce contexte de détente des taux longs avec le ralentissement de l'inflation, les fonds investis sur les valeurs de croissance ont réalisé un beau parcours. La performance nette du fonds est en hausse très significative sur le mois, quoique en léger retrait par rapport à celle de son indice de référence.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Décembre 2023

Etats-Unis : Les chiffres économiques publiés en décembre ont montré une activité toujours vigoureuse. 199 000 emplois nets ont été créés en novembre, soit un chiffre toujours élevé, et le taux de chômage est redescendu à 3,7% (après 3,9% en octobre). L'inflation a continué de refluer : en novembre, l'indice général des prix à la consommation a progressé de 3,1% sur 12 mois (après 3,2% en octobre) et l'indice sous-jacent de 4,0% (même chiffre qu'en octobre). Surtout, l'indice Core PCE (suivi par la Réserve Fédérale) a vu sa hausse sur 12 mois ramenée à 3,2% (après 3,4% en octobre) soit le rythme le plus faible depuis avril 2021. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la Réserve fédérale a revu en baisse ses prévisions d'inflation pour 2023, 2024 et 2025. Elle a laissé entendre que les hausses de taux étaient probablement terminées et que le rythme des futures baisses de taux était désormais en discussion. Zone euro : Les indicateurs de décembre ont montré une situation économique toujours très atone, en prolongation de la stagnation observée depuis le début de l'année. Sur le front de l'inflation, en revanche, l'amélioration s'est poursuivie. En effet, en novembre, l'indice général des prix à la consommation a ralenti davantage que prévu, en hausse de 2,4% sur 12 mois (après 2,9% en octobre). De même, l'indice sous-jacent a ramené sa progression à 3,6% (après 4,2%), soit le rythme le plus faible depuis avril 2022. Lors de son comité de politique monétaire de décembre, la BCE est toutefois prudente, soulignant la persistance de pressions inflationnistes provenant de l'économie domestique et indiquant que d'éventuelles baisses de taux n'étaient pas encore en discussion. Emergents : En Chine, l'activité économique est restée médiocre en fin d'année, comme montré par les chiffres des ventes de logements et les indicateurs PMI. La PBoC (banque centrale chinoise), a gardé son taux LPR (l'un de ses principaux taux directeurs) inchangé tout en incitant les principales banques à réduire leurs taux sur les dépôts. En Indonésie, la banque centrale s'est également abstenue de changer ses taux en raison de pressions modérées sur le taux de change. Actions : Le rallye des actions mondiales, qui a commencé en novembre, s'est prolongé ce mois-ci en réaction à la forte baisse généralisée des taux longs. Le 10 ans américain a en effet chuté de près de 50 pb en décembre. Les actions mondiales en ont profité, le MSCI ACWI gagnant +4,1%. Les Etats-Unis progressent de 4,9% et surperforment l'Europe (+3,1%). Les marchés de la zone euro (+3,1%) affichent une performance similaire. En revanche, le marché nippon (-0,7%) est à contre tendance et finit le mois en territoire négatif. Le MSCI pays émergents avance (+2,8%) entraîné par la dépréciation du dollar et la bonne performance du marché indien (+7,8%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,4%) l'emportent face aux valeurs défensives (+0,8%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,3%) surperforment les valeurs dites « value » (+2,8%).

Commentaire de gestion. Le portefeuille reste en matière d'approches factorielles, avec un équilibre maintenu entre factuer "Value", "Croissance" et "Qualité". Dans un contexte de baisse des taux longs et des prix du barril alimentant la hausse des marchés boursiers, le portefeuille nette du fonds s'est inscrite sur le mois en nette hausse sur le mois de décembre dans la continuité de celui de novembre.

Janvier 2024

Etats-Unis : L'économie américaine a continué de surprendre positivement en janvier. Publié en fin de mois, le chiffre de la croissance du PIB au T4 2023 a été bien plus élevé qu'attendu, à 3,3% (en rythme annualisé). D'autres indicateurs tels que la confiance des ménages, les ventes au détail, la production industrielle, les commandes de biens durables ou certains chiffres de l'immobilier ont également envoyé des messages encourageants. De plus, 216 000 emplois nets ont été créés en décembre, un chiffre toujours élevé, même si d'autres indicateurs du marché du travail ont plutôt signalé une décélération. L'inflation, pour sa part, a légèrement rebondi, l'indice général des prix à la consommation progressant de 3,4% sur 12 mois en décembre (après 3,1% en novembre). Lors de son comité de politique monétaire du 31 janvier, la Réserve fédérale s'est dite satisfaite des données économiques, tout en signalant avoir besoin de davantage de chiffres confirmant la baisse durable de l'inflation avant de baisser ses taux directeurs. Son Président, J. Powell, a déclaré qu'une baisse de taux dès le prochain comité (mars) n'était pas le scénario le plus probable. Zone euro : Les chiffres économiques de la zone euro ont fait état d'une conjoncture toujours très médiocre, quoiqu'avec des différences entre les principaux pays. La croissance du PIB de la zone euro a été nulle au T4, résultat agrégeant une légère progression en Italie (+0,2%) et, surtout, en Espagne (+0,6%), une stagnation en France et un repli en Allemagne (-0,3%). L'indice général d'inflation a réaccélééré, en hausse de 2,9% sur 12 mois en décembre (après 2,4% en novembre) mais l'indice sous-jacent a continué de ralentir, ramenant sa progression à 3,4% (après 3,6%). La communication de la BCE a plutôt cherché, en début de mois, à calmer l'attente par les marchés de baisses rapides des taux directeurs. Cependant, lors du comité de politique monétaire du 25 janvier, Ch. Lagarde, présidente de la BCE, a moins insisté qu'attendu sur la vigueur du marché du travail et des salaires, jusqu'alors considérée comme un obstacle aux baisses de taux. Emergents : La croissance de l'économie chinoise a mieux performé que prévu fin 2023 et a été en

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

moyenne sur l'année de 5.2%. Toutefois, en janvier le marché de l'immobilier est demeuré sous tension et la confiance des ménages à la peine. Dans l'ensemble, le momentum de croissance des émergents continue de s'améliorer, notamment en Asie, en raison de la hausse des exportations et de la baisse de l'inflation. La hausse des tensions géopolitiques notamment en Mer Rouge et l'incertitude sur les politiques monétaires des grandes banques centrales (Fed, BCE) ont conduit à une plus forte volatilité des marchés et une baisse de l'appétit pour le risque. Ainsi de nombreuses banques centrales émergentes ont préféré jouer la carte de la prudence soit en maintenant leur taux inchangé (Corée du Sud, Inde, Malaisie, Pologne, Roumanie, Mexique) soit en n'augmentant pas l'amplitude de leur baisse (Hongrie, Brésil, Colombie) alors même que leurs fondamentaux le leur auraient permis. Actions : Un début d'année dans le vert pour les actifs risqués. La saison des résultats qui vient tout juste de débiter a poussé les actions à la hausse ce mois-ci, avec comme secteurs phares la technologie et le luxe, affichant des résultats au-dessus des attentes. Les actions mondiales en ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +1,2%. Les Etats-Unis progressent de 1,5% et surperforment l'Europe (+1,2%). Les marchés de la zone euro (+2,1%) font mieux, avec comme principaux contributeurs les Pays-Bas (+7,8%) et la France (+1,7%). Hors zone euro, le marché suédois (-1,7%) ainsi que le marché britannique (-1,3%) sont à contre tendance en janvier. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+8,5%) a su tirer son épingle du jeu ce mois-ci. Le MSCI pays émergents recule (-3,5%) entraîné par la contre-performance du marché chinois (-10,4%) malgré son sursaut en fin de mois. En Europe, les valeurs de croissance (+2,7%) surperforment les valeurs dites « Value » (-0,3%).

Commentaire de gestion : Nous avons renforcé légèrement notre exposition aux valeurs moyenne par la souscription de Quadrator, géré par la société de gestion Montpensier Finances. Par ailleurs, compte tenu de la dynamique du marché boursier de ces derniers mois, nous avons allégé quelques lignes de fonds de stock picking (comme par exemple Comgest Renaissance Europe), ainsi que les ETF CAC 40 et Amundi Prime Eurozone. La performance nette du fonds sur le mois de janvier est en léger retrait par rapport à son indice de référence.

Février 2024

Etats-Unis : Les chiffres économiques parus en février ont signalé une activité toujours vigoureuse. Cela a été le cas, notamment, du rapport sur le marché du travail portant sur janvier, qui a fait état de 353 000 nouveaux emplois nets, un chiffre très supérieur aux attentes et à ceux des mois précédents. Le taux de chômage, pour sa part, est resté stable à un faible niveau (3,7%). Les indicateurs du climat des affaires ont également été meilleurs qu'attendu : tout en indiquant toujours une légère contraction de l'activité, l'ISM manufacturier est revenu sur un plus haut depuis octobre 2022, tandis que son homologue portant sur les services a fait état d'une forte expansion. Certaines données réelles, comme les ventes au détail de janvier, ont néanmoins déçu, incitant à la prudence quant aux perspectives des prochains mois. L'inflation, de son côté, n'a pas baissé autant qu'attendu : la hausse sur 12 mois de l'indice général des prix s'est réduite à 3,1% (contre 2,9% attendu, après 3,4% en décembre) celle de l'indice sous-jacent est restée inchangée à 3,9% (contre 3,7% attendu). De plus, l'indice d'inflation Core PCE, suivi par la Réserve fédérale, a enregistré en janvier sa plus forte hausse mensuelle depuis février 2023 (0,4%). La Réserve fédérale a continué de laisser entendre qu'il lui faudrait davantage de preuves de la poursuite de la désinflation avant qu'elle se décide à baisser ses taux directeurs.

Zone euro : Si la conjoncture est restée très médiocre en février, certains indicateurs ont tout de même apporté quelques lueurs d'espoir. Certes, l'estimation Flash de l'indicateur PMI manufacturier de février est restée en territoire négatif, montrant même une légère dégradation supplémentaire par rapport à janvier. Cependant, son homologue portant sur les services est revenue au point neutre après 6 mois en territoire négatif. Par ailleurs, l'indicateur IFO allemand, bien que toujours à un faible niveau, s'est très légèrement amélioré. De plus, l'enquête Bank Lending Survey de la BCE a indiqué que le rythme de dégradation de l'offre et de la demande de crédit s'était atténué fin 2023 par rapport aux trimestres précédents. Le taux de chômage, pour sa part, est resté en décembre au plus bas depuis la création de la zone euro, à 6,4%. L'inflation a continué de ralentir, mais plus progressivement que fin 2023 : la hausse sur 12 mois de l'indice global des prix à la consommation s'est réduite à 2,8% en janvier (après 2,9% en décembre), celle de l'indice sous-jacent à 3,3% (après 3,4%), soit une décélération un peu inférieure aux attentes. Tout en réaffirmant qu'elle baisserait probablement ses taux au cours des prochains mois, la BCE a signalé que ces baisses étaient peut-être un peu moins imminentes qu'attendu par les marchés.

Actions : Les investisseurs ont acheté le scénario du « soft landing », entraînant à la hausse les marchés d'actions ce mois-ci. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant +4,5%. Les Etats-Unis progressent de 5,2% et surperforment l'Europe (+2,2%). Les marchés de la zone euro (+3,2%) font mieux, avec comme principaux contributeurs, l'Italie (+6,2%) et les Pays-Bas (+5,4%). Hors zone euro, le marché suédois (5%) a su tirer son épingle du jeu en février. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (+5,4) affiche une performance positive ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+5%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+8,6%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) l'emportent face aux valeurs défensives

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

(-1,4%). En tête, la consommation discrétionnaire (+7,7%), la technologie (+6,1%) et l'industrie (+6%). L'immobilier (-7,1%) ainsi que les services aux collectivités (-5,7%) enregistrent les plus forts reculs. En Europe, les valeurs de croissance (+4,2%) surperforment les valeurs dites « value » (0%). Commentaire de gestion : Le portefeuille reste diversifié en matière d'approche de gestion, avec une logique core-satellite répartissant gestion passive et active. Le fonds affiche une performance nette positive sur le mois.

Mars 2024

Etats-Unis : L'économie américaine a continué de déjouer les pronostics de net ralentissement. Le marché du travail est resté tonique en février avec la création de 275 000 emplois nets, même si les chiffres des deux mois précédents (particulièrement élevés) ont été révisés en baisse. Cependant, le taux de chômage est tout de même remonté à 3,9% (après 3,7% en janvier). Bien qu'un peu plus forte qu'attendu, l'inflation sous-jacente a poursuivi sa décélération en février. Ainsi, si la progression de l'indice global des prix a ainsi atteint 3,2% sur 12 mois (après 3,1% en janvier), celle de l'indice sous-jacent a ralenti à 3,8% (après 3,9%). La hausse de l'indice Core PCE (suivi par la Réserve fédérale) a, pour sa part, été de 2,8% en février (après 2,9% en janvier). Lors du FOMC (comité de politique monétaire) de mars, J. Powell, Président de la Réserve fédérale, a plutôt minimisé la déception liée au reflux plus lent que prévu de l'inflation. Les gouverneurs de la Fed ont continué d'indiquer qu'ils s'attendaient à 75 pb de baisse des taux Fed Funds d'ici fin 2024 (prévision médiane). Zone euro : Comme ceux de février, les indicateurs de conjoncture de mars ont apporté quelques timides signes d'amélioration. Ainsi, à peine à l'équilibre le mois précédent, l'indice PMI services a signalé en mars une expansion de l'activité. Par ailleurs, le détail des chiffres de la croissance économique du T4 a montré, malgré une stagnation du PIB, un assez bon comportement de l'investissement des entreprises. L'inflation, pour sa part, a poursuivi son reflux en février. Ainsi, l'indice général des prix a réduit sa hausse sur 12 mois à 2,6% (après 2,8% en janvier), l'indice sous-jacent décélérant à 3,1% (après 3,3%). Lors du son comité de politique monétaire de mars de la BCE, sa présidente, Chr. Lagarde, a signalé que davantage d'information sur le rythme de la désinflation serait disponible en juin. Ce message a largement été interprété comme signalant un probable début de baisse des taux directeurs à cette échéance. Actions : Les marchés d'actions poursuivent leur ascension, soutenus par le ton « dovish » des banques centrales ainsi que par des chiffres économiques meilleurs qu'attendu. Par ricochet, les actions mondiales ont bénéficié, le MSCI ACWI gagnant (+3,1%). Les Etats-Unis augmentent de (+3,1%) et sous-performent l'Europe (+4%). Les marchés de la zone euro (+4,3%) font mieux, avec comme principaux contributeurs l'Italie (+7,3%) et l'Espagne (+11,1%). Hors zone euro, le marché suédois (+3,0%) a su tirer son épingle du jeu en mars. Toujours côté marchés développés, la tendance haussière du marché nippon (+3,4%) a continué ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+2,7%) entraîné par la surperformance du marché taïwanais (+9%) et sud-coréen (+6%). En Europe au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (+4,3%) surperforment les valeurs défensives (+3,5%). En Europe, les valeurs de croissance (+3,4%) sous-performent les valeurs dites « value » (+4,7%). Commentaire de gestion : Nous avons tactiquement allégé l'exposition actions de 5% à l'approche de la fin de trimestre. Les fonds de stock picking ont surperformé les croissance sur le mois, en particulier, les fonds de la zone euro, davantage Value. La performance nette du fonds sur le mois s'inscrit en territoire positif.

Avril 2024

Etats-Unis : Les chiffres américains parus en avril ont continué de témoigner d'une activité vigoureuse, malgré quelques déceptions. L'économie a créé 303 000 emplois en mars, un chiffre toujours très important après déjà de bonnes surprises en janvier et février. De plus, au cours du même mois, l'ISM manufacturier est revenu en territoire légèrement positif, alors qu'il faisait jusqu'à présent exception parmi les grands indicateurs américains en signalant une contraction de l'activité depuis novembre 2022. L'inflation, pour sa part, a surpris à la hausse en mars pour le 3ème mois consécutif. L'indice global des prix a réaccélééré, en hausse de 3,5% sur un an (après 3,2% en février) et, surtout, l'indice sous-jacent a interrompu sa décélération, en hausse de 3,8% sur 12 mois et de 0,4% sur un mois (même chiffre qu'en février). L'indice Core PCE, suivi par la Réserve fédérale, a également progressé au même rythme qu'en février, de 2,8% sur 12 mois et de 0,3% sur un mois, augmentant l'incertitude sur la poursuite du mouvement de désinflation et donc sur le calendrier de baisse des taux directeurs. Zone euro : Bien que toujours faibles en termes absolus, les chiffres de la zone euro ont nettement surpris à la hausse en avril à partir d'attentes excessivement pessimistes. Ainsi, les grands indicateurs de conjoncture (Sentix, Zew, IFO et PMI) ont, dans l'ensemble, signalé une légère amélioration de l'activité, malgré une situation toujours très dégradée dans le secteur manufacturier. De plus, en fin de mois, les chiffres de la croissance du PIB du T1 ont surpris à la hausse, tant en ce qui concerne la zone euro (hausse de 0,3% par rapport au T4) que ses principaux pays membres. D'autres bonnes nouvelles sont venues des chiffres de l'inflation d'avril : si la hausse de l'indice global des prix est restée inchangée (2,4% sur 12 mois, après un chiffre identique en mars), celle de l'indice sous-jacent a poursuivi son reflux (2,7%, après 2,9%).

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Surtout, l'inflation des services a enfin légèrement reculé (3,7%, alors qu'elle était restée inchangée à 4,0% au cours des cinq mois précédents). Prenant acte du caractère convainquant de cette tendance à la désinflation, la BCE a laissé entendre (sans toutefois s'engager fermement) qu'elle procéderait probablement à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Emergents : Dans sa publication Perspectives de l'Economique Mondiale d'avril, le FMI a annoncé s'attendre à une croissance économique mondiale de 3,2 % en 2024 et 2025, soit le même rythme qu'en 2023. Selon le FMI, alors que la croissance des économies avancées accélérera légèrement pour atteindre 1,7 % en 2024 et 1,8 % en 2025 -, les pays émergents verront la leur ralentir à 4,2 % en 2024 et 2025. L'économie chinoise devrait ralentir à 4,6% en 2024 (après 5,2% en 2023) et 4,9% en 2025. Actions Les marchés actions ont souffert ce mois-ci, en raison de la crainte que la Réserve fédérale américaine n'assouplisse pas sa politique monétaire aussi rapidement qu'anticipé. En effet, des chiffres d'inflation plus fort qu'attendu, combinés à une résilience de la demande privée, ont forcé les investisseurs à réviser leurs prévisions de baisse de taux pour cette année. Les actions mondiales en ont pâti, le MSCI ACWI perdant (-2,9%). Les Etats-Unis reculent de -4,2% et sous-performent l'Europe (-1,3%). Les marchés de la zone euro (-2,5%) font moins bien. Le MSCI pays émergents progresse (+1,2%) entraîné par la surperformance du marché chinois (+6,4%). En Europe, au niveau sectoriel, les valeurs dites cycliques (-2,7%) sous-performent les valeurs défensives (+1,3%). En Europe, les valeurs de croissance (-2,7%) sous-performent les valeurs dites « value » (+0,3%).

Commentaire de gestion : Le portefeuille reste diversifié en facteurs de style entre Value, Croissance et Qualité. Les fonds valeurs de croissance ont été davantage pénalisés par la hausse des taux, tandis que la poche "Value" du portefeuille présentait une résilience plus marquée. Le fonds affiche une performance nette négative sur le mois d'avril, en phase avec son indice de référence.

Mai 2024

Etats-Unis : Les indicateurs américains parus en mai ont, en majorité, signalé un ralentissement modéré de l'activité. Ainsi, l'économie n'a créé que 175 000 emplois en avril, un chiffre qui, sans être faible en soi, est le plus bas depuis octobre 2023. De plus, alors qu'ils faisaient état d'une expansion de l'activité en mars, les indices ISM ont indiqué en avril une légère contraction dans l'industrie comme dans les services. Les chiffres de l'inflation d'avril ont, pour leur part, rassuré en étant conformes aux attentes après une série plus forte qu'attendu au T1 : l'indice global des prix a progressé de 3,4% sur 12 mois en avril (après 3,5% en mars) et l'indice sous-jacent de 3,6% (après 3,8%). La hausse de l'indice Core PCE (suivi par la Réserve fédérale) a, pour sa part, été de 2,8% sur 12 mois (même rythme qu'en mars et en ligne avec les attentes) et de 0,2% sur un mois (alors qu'elle était attendue à 0,3%). Cependant, la Réserve fédérale a continué de s'abstenir de communiquer tout calendrier de baisse des taux, indiquant avoir besoin au préalable, de davantage de signes de désinflation. Certains de ses dirigeants ont même indiqué que des hausses supplémentaires de taux n'étaient pas complètement exclues. Zone euro : Les indicateurs économiques de la zone euro ont, dans l'ensemble, continué de signaler une tendance en légère amélioration par rapport à la quasi-stagnation observée en 2023. Ainsi, des indicateurs de conjoncture comme l'enquête Sentix ou les PMI préliminaires de mai ont été meilleurs qu'attendu et en progression par rapport à avril. Concernant l'inflation, alors que la tendance au ralentissement avait semblé convaincante au cours des mois précédents, les chiffres portant sur mai sont venus semer quelques doutes : en effet, l'indice global des prix a ré-acceléré, en hausse de 2,6% sur 12 mois (contre 2,5% attendu et après 2,4% en avril), de même que l'indice sous-jacent, en hausse de 2,9% (contre des attentes de rythme inchangé par rapport à avril à 2,7%). De plus, l'inflation des services, passée brièvement en-dessous du seuil de 4% sur 12 mois en avril, a de nouveau dépassé ce rythme en mai (4,1%). Les marchés ont semblé considérer que ces chiffres ne remettaient probablement pas en cause la baisse de taux clairement signalée auparavant par la BCE pour le 6 juin, mais pouvaient en revanche retarder les baisses de taux suivantes. Emergents : Avec des pressions inflationnistes légèrement plus élevées observées à l'échelle mondiale ces derniers temps, tous les regards sont tournés vers la Réserve fédérale, qui devrait toujours réduire ses taux au deuxième semestre 2024, mais peut-être plus tard que prévu. Le mois de mai a été mitigé pour les pays émergents du point de vue de la politique monétaire, puisque certains pays ont laissé leurs taux inchangés tandis que d'autres ont réduit les leurs. La PBoC reste contrainte par sa préférence pour la stabilité de la monnaie et continue de maintenir ses taux stables. Actions : Les marchés actions ont rebondi en mai suite à des publications de résultats rassurantes pour le T1. Le MSCI ACWI gagne +2,9%. Les Etats-Unis progressent de +3,9% et surperforment l'Europe (+2%). Les marchés de la zone euro (+1,7%) font moins bien. Les Pays-Bas (+4,9%) surperforment la zone euro et la France (+0,1%) sous-performe. Hors zone euro, c'est le marché suisse (+5%) qui a vraiment tiré son épingle du jeu en mai. Toujours côté marchés développés, le marché japonais (-0,5%) affiche une performance négative ce mois-ci. Le MSCI pays émergents progresse (+0,9%) mais sous-performe le MSCI Monde (+3,1%). En Europe, les valeurs de croissance (+2,3%) surperforment les valeurs dites « Value » (+1,6%).

Commentaire de gestion : Le fonds a

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

progressé sur le mois du fait de son allocation biaisée sur les fonds investis dans les valeurs de croissance. Il bénéficie également de regains d'intérêt des investisseurs pour le segment des petites et moyennes valeurs. Le fonds affiche une performance nette positive sur le mois de mai, en phase avec celle de son indice de référence.

Juin 2024

L'économie mondiale a confirmé un léger ralentissement et l'inflation a retrouvé une tendance baissière. La Banque centrale européenne (BCE) a initié une première baisse de taux alors que la Réserve Fédérale (Fed) et la Banque d'Angleterre préfèrent temporiser. Le marché obligataire est resté volatil dans un contexte (géo)politique incertain, alors que les marchés actions enregistrent une performance faible mais positive. Le dollar américain a gagné +1.2%, l'or oscille autour de \$2300 par once et le pétrole a progressé de 5%. Aux Etats-Unis, l'économie a donné des signes de faiblesse en juin mais de nombreux indicateurs invalident toujours la thèse d'un ralentissement marqué. Après une forte révision à la baisse de la croissance du 1er trimestre principalement en raison des dépenses des ménages en biens durables, les statistiques de ventes au détail du mois de mai (0,1% en glissement mensuel) en dessous des attentes du consensus confirmaient un ralentissement de la consommation. Etant donné le poids prépondérant de la consommation dans l'économie américaine, les perspectives de croissance du 2eme trimestre s'amointrissent. Toutefois, le marché du travail reste tendu avec des créations d'emploi au-dessus des attentes. Le déficit commercial américain a atteint en avril son niveau le plus élevé depuis près de deux ans, les importations ayant été stimulées par une demande intérieure robuste. Après plusieurs mois de stagnation, l'inflation est repartie à la baisse. Les prix ont augmenté de 3,3% en mai en glissement annuel, soit un ralentissement par rapport au mois d'avril et en dessous des attentes des économistes. L'inflation de base, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, a atteint son niveau le plus bas depuis plus de trois ans (Core PCE 2.6% en rythme annualisé). Même tendance baissière pour les prix des services qui restent le principal moteur de l'inflation américaine. Malgré contexte de faiblesse de la croissance et de baisse de l'inflation, la Réserve Fédérale a maintenu ses taux directeurs en juin préférant une baisse durable de l'inflation à un niveau proche de son objectif à long terme de 2%. En outre, les responsables de la Fed ont légèrement relevé leurs prévisions d'inflation pour 2024, et décalé dans le temps la séquence de baisse des taux directeurs sans toutefois changer la valeur totale de -250 points de base (pdb) d'ici fin 2026. Fin juin, plusieurs gouverneurs de la Fed semblent réticents à soutenir des baisses de taux avant la fin de l'année. En Europe, le mois de juin a confirmé une légère reprise des économies avec des signes d'amélioration notables qui augure d'une expansion modérée au 2eme trimestre. L'indice économique Sentix pour la zone euro a augmenté à 0,3 points en juin, indiquant une amélioration des attentes du marché sur l'activité économique. Les indices PMI préliminaires ont baissé, mais sont restés supérieurs à 50. L'enquête indique un ralentissement de l'activité dans le secteur des services, qui reste toutefois en expansion, tandis que la faiblesse de l'industrie manufacturière persiste. L'indice ZEW allemand a légèrement augmenté sur le mois. En Allemagne, on note cependant une chute inattendue de la confiance des consommateurs sur fond de persistance de l'inflation. Les statistiques d'inflation du mois de mai indiquent une accélération à 2,6% en glissement annuel, contre 2,4% en avril. Celle-ci est principalement due à l'inflation des services, qui ne devrait diminuer que progressivement. On note une disparité au sein de la zone euro avec une inflation à 0.8% en Italie mais qui remonte à 2.8% en Allemagne. Si la tendance globale de l'inflation de la zone euro est baissière, elle résiste dans les activités de services et en constitue désormais le principal moteur. La Banque centrale européenne a réduit ses taux directeurs le 6 juin pour la première fois depuis cinq ans, après une décision similaire de la Banque du Canada. Cette annonce était conforme aux attentes, l'inflation à moyen terme se rapprochant de l'objectif de la BCE. Christine Lagarde s'est abstenue de s'engager sur de futures baisses de taux. Le marché anticipe cependant plusieurs baisses de taux de la BCE sur le second semestre. Alors que l'inflation est revenue à 2% au Royaume Uni, la Banque d'Angleterre a maintenu ses taux à 5,25% avant les élections britanniques le 4 juillet, évoquant l'incertitude sur l'évolution à court terme. En l'absence de baisse des taux directeurs de la Fed et d'incertitude politique en France, l'euro a baissé face au dollar passant de 1.09 à 1.07. Au Japon, les données sur l'inflation du mois de mai ont été inférieures aux attentes du consensus et les données de la croissance du 1er trimestre ont été révisées à la baisse. L'inflation (hors énergie et produits frais) était de 2,1% en glissement annuel, inférieure aux prévisions à 2,2%. Le retour de l'inflation vers l'objectif de la Banque du Japon (BoJ) progresse légèrement plus vite que prévu. Le marché anticipe logiquement que la BoJ devrait maintenir ses taux d'intérêt à court terme, entraînant une baisse supplémentaire du Yen (USDJPY a cassé les 160 en fin de mois). En Inde, où les électeurs ont reconduit l'Alliance démocratique nationale, dirigée par le Bharatiya Janta Party (BJP) de Modi, avec une très courte majorité, les bonnes performances économiques se confirment. L'amélioration du déficit budgétaire et des fondamentaux solides ont amené une des principales agences de notation à relever la perspective de la note de crédit du pays de stable à positive. Marchés de taux : Les

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

marchés obligataires sont restés volatils en juin, avec du côté américain un regain d'incertitude sur le déclenchement des baisses de taux directeurs de la Fed, et en Europe la première baisse de taux de la BCE (-25 pdb à 3.75% pour le taux de dépôt), mais surtout une séquence politique marquée par les élections européennes et la dissolution de l'assemblée nationale en France. En Zone euro, les taux courts ont baissé de 27 pdb avec un taux 2 ans allemand qui termine le mois de juin à 2.83%. Mouvement quasi identique de -20 pdb sur les emprunts Bund allemands 10 ans qui clôture le mois sous les 2.5%, la courbe restant donc inversée. Mais le mouvement le plus marquant est venu des OAT françaises avec un écartement des taux français versus l'Allemagne après l'annonce d'élections législatives anticipées. L'écart entre le taux d'emprunt à 10 ans pour la France et l'Allemagne est passé de 50 à plus de 80 points de base. La dette souveraine italienne a été impactée par sympathie, mais on ne note pas de contagion de la situation française au reste de la zone euro. Aux Etats-Unis, les taux courts sont restés quasiment inchangés (4.75% -22 pdb pour les bons du trésor à 2 ans), alors que les taux longs ont d'abord baissé pour ensuite remonter (-22 pdb à 4.4% pour l'emprunt à 10 ans). Les marchés des obligations d'entreprises continuent de bien performer de part et d'autre de l'Atlantique dans un contexte de maintien de la croissance et de baisse de l'inflation, et de forte demande des investisseurs qui cherchent à sécuriser des niveaux de rendement élevés avant les baisses de taux des banques centrales. Marchés d'actions : Les marchés d'action ont connu une performance agrégée faible mais positive en juin (+1.2% pour l'indice MSCI ACWI en USD), mais avec une forte disparité. En effet, les Etats-Unis (MSCI US +2.8%) ont largement surperformé l'Europe (-2.7% en USD) et la Chine (-6.4%). Ce sont les valeurs technologiques qui ont tiré le marché américain à la hausse, et le Nasdaq100 a progressé de 4.3%. Les valeurs de croissance ont largement surperformé le segment Value et les grandes capitalisations les moyennes et petites valeurs. En Europe, la France a nettement sous-performé et CAC40 a perdu -6.5%. Le Japon a légèrement consolidé en dollar suite à une nouvelle baisse du Yen qui a décroché à nouveau en l'absence de normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon. Les marchés émergents hors Chine ont profité de flux positifs, et progressent en agrégé de 4.3% (en USD) ce qui contraste fortement avec la performance du marché chinois. La volatilité des marchés d'actions reste faible et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 reste proche des 13%.
Commentaire de gestion : Nous maintenons un portefeuille investi en actions en renforçant allégeant les placements coeur de portefeuille dans un contexte de la zone euro plus challengé par les sujets politiques. Nous ne procédons pas à des changements majeurs en matière de facteurs par région, ayant une approche diversifiée en style. La performance nette du fonds sur le mois s'inscrit logiquement en territoire négatif, en phase avec son indice de référence.

Juillet 2024

La reprise de l'activité en Europe s'est confirmée en juin certains pays ayant compensé les performances décevantes en Allemagne. Aux États-Unis, les marchés ont été dominés par les attentes de la politique monétaire de la Fed et les signaux de ralentissement économique. Les décisions de la BOJ et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont entraîné une volatilité accrue des marchés émergents. Les investisseurs restent attentifs aux développements économiques et aux décisions des banques centrales au second semestre. Focus sur les États-Unis : Aux États-Unis, la campagne présidentielle a changé de tournure après une tentative d'assassinat manquée de Donald Trump et le retrait de Joe Biden au profit de Kamala Harris. Sur le plan économique, des indications contradictoires continuent d'être renvoyées par les statistiques. La publication avancée du PIB du 2ème trimestre montre une croissance réelle en augmentation de 2,8% en rythme annualisé contre 1,4% au premier trimestre sous l'effet d'une bonne dynamique de la demande intérieure. Toutefois, la consommation commence à donner des signes de faiblesse, le sondage de l'Université du Michigan indique une baisse du moral des ménages au plus bas de 8 mois et l'indice ISM manufacturier continue de baisser (46,8 en juillet). L'inflation ralentit avec l'indice des prix à la consommation (CPI) en recul à 3,0% en glissement annuel contre 3,3% en mai grâce à une forte baisse des prix de l'énergie. L'inflation-cour qui exclut l'alimentation et l'énergie a augmenté au rythme le plus bas depuis août 2021, les biens de base subissant une déflation, tandis que l'inflation des services est plus modérée. Par ailleurs, la pression baisse sur le marché du travail américain. Le taux de chômage est désormais à 4,3%, et les demandes d'allocations chômage ont augmenté. Malgré ces éléments plutôt rassurant sur la trajectoire à moyen terme de l'inflation, la Réserve Fédérale a préféré maintenir ses taux directeurs inchangés et poursuit la réduction graduelle de son bilan. Jerome Powell a cependant indiqué qu'une première baisse en septembre était probable à conditions économiques inchangées. Focus sur l'Europe : En Europe, l'économie a poursuivi sa lente reprise avec une amélioration de la confiance des consommateurs. La croissance européenne atteint 0,3% au T2, grâce à l'investissement des entreprises et au commerce extérieur, plutôt qu'à la consommation des ménages qui reste faible. L'Espagne, l'Italie et la France ont enregistré une croissance plus forte que prévu au deuxième trimestre, compensant la baisse en Allemagne (-0,1%). Le rebond de l'activité reste limité avec une forte disparité entre les pays en particulier pour la production industrielle qui repart en France alors

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

qu'elle reste décevante en Allemagne. Le Royaume Uni en revanche a surpris les investisseurs en sortant enfin de la récession avec une croissance plus forte qu'attendu au 2ème trimestre. La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux d'intérêt inchangés, mais les investisseurs s'attendent à une possible baisse en septembre en raison de la faiblesse persistante de la consommation des ménages et de l'inflation modérée qui est passée de 2,6% en mai à 2,5% en juin grâce à une modération des prix des biens et de l'énergie. Mais l'inflation cour retraité des éléments volatils est restée stable à 2,9% en glissement annuel (au-dessus des attentes de 2,8%), en raison de l'inflation persistante des services (4,1% en glissement annuel). L'actualité politique européenne est restée dense avec en France des élections législatives qui n'ont pas permis de dégager une majorité claire. Les différentes forces politiques doivent donc construire une coalition ou bâtir des majorités de projet. En attendant, le gouvernement démissionnaire gère les affaires courantes et urgentes. La France sous le coup de la procédure de déficit excessif de l'Union Européenne devra présenter un budget 2025 ce qui risque d'être compliqué en l'absence de majorité à l'Assemblée Nationale. Le Parlement européen a maintenu la continuité avec la réélection d'Ursula Von der Layen comme présidente de la Commission Européenne. Au Royaume Uni, les élections législatives ont dégagé une très large majorité aux Travailleurs qui retrouvent le pouvoir après 14 ans dans l'opposition. Les principaux objectifs du gouvernement de Keir Starmer sont de rétablir les finances publiques en augmentant les impôts, de modifier la législation du travail et de soutenir la transition écologique. Marchés d'actions : Les marchés d'action ont consolidé en juillet avec -2.02% pour l'indice MSCI ACWI en USD. Les actions américaines ont baissé (MSCI US -2.75%) mais ont surperformé l'Europe où l'EuroStoxx50 perdait -3.3% en USD. Ce sont les valeurs technologiques qui ont précipité le marché américain à la baisse, illustré par le Nasdaq 100 qui pointe à -5.6%. Les grandes entreprises technologiques ont subi des prises de bénéfices après un premier semestre exceptionnel dans un contexte de restrictions d'exportations de puces vers la Chine. Du fait d'une anticipation de baisse de taux d'intérêt réels, les petites et moyennes valeurs ont surperformé les plus grosses avec un Russel 2000 à +7,49%. Les marchés européens ont montré des signes de nervosité, avec des secteurs comme le luxe pénalisé par une réduction des dépenses des consommateurs. Le CAC40 a perdu -2.5% dans un contexte d'incertitude politique française. La normalisation de la politique monétaire de la Banque du Japon a entraîné une chute importante du Nikkei 225 à -3,8%. Le marché chinois est resté volatil et a perdu plus de 3%. Les marchés émergents hors Chine sont restés assez stables malgré une hausse des tensions géopolitiques (+0.04% MSCI EM en USD). La volatilité des marchés d'actions s'est amplifiée et l'indice VIX mesurant la volatilité implicite du S&P500 s'est approché de 20% en fin de mois. Commentaire de gestion : Le portefeuille a été maintenu dans une configuration diversifiée en facteurs de style et d'approches de gestion, permettant d'afficher une performance nette sur le mois en phase avec celle de l'indice.

Août 2024

Le mois d'août n'aura pas été de tout repos pour les investisseurs avec de forts mouvements des marchés d'action, une hausse surprise des taux d'intérêt de la Banque du Japon et des craintes de récession aux Etats-Unis dans un contexte (géo)politique instable. La croissance donne des signes de ralentissement et l'inflation se rapproche de l'objectif des banques centrales. Après une forte chute la première semaine, les marchés d'action terminent en légère hausse, alors que les taux d'intérêts ont globalement baissé. Etats Unis : Les indicateurs économiques ont donné des signes de faiblesse mais l'économie américaine continue d'éviter la récession, et maintient un rythme de croissance modeste. Alors que les statistiques de production industrielle pour le mois de juillet étaient en baisse (-0.6%), l'ISM Manufacturier est sorti en dessous des attentes (juillet 46.8), tout comme l'indice de la Fed de Philadelphie et les enquêtes des directeurs d'achat de S&P Global. Ces données ont confirmé une contraction à venir de l'activité industrielle. Cependant, le segment des services poursuit son expansion (ISM Non-Manuf 51.4 vs. 51 attendus par le consensus). La résilience de l'économie américaine tient plus que jamais à la dynamique de consommation des ménages qui surprend à nouveau positivement avec des ventes de détails en hausse. D'où l'émergence d'une crainte de récession lorsque les statistiques de l'emploi ont montré une détérioration du marché du travail et une hausse du chômage (taux de chômage à 4.3%). Du côté de l'inflation, les nouvelles ont été plutôt rassurantes avec une poursuite de la tendance baissière. Si l'indice des prix à la consommation était en ligne avec les attentes, l'indice PCE, mesure préférée de la Réserve fédérale, est ressorti en dessous des prévisions et la mesure d'inflation cour est retombée à 2.6% en variation annuelle. Dans ce contexte, Jerome Powell a clairement indiqué lors du symposium de Jackson Hole que le moment était venu de baisser les taux directeurs. Par ailleurs, il a mis l'accent sur l'importance du marché du travail américain et le souhait d'éviter un retournement qui serait in fine défavorable à la croissance en l'absence de relais supplémentaire de la politique budgétaire. La campagne électorale américaine a pris une nouvelle configuration avec la transition réussie de Joe Biden vers Kamala Harris et le succès de la convention démocrate. Euro-zone : Les indicateurs économiques ont donné des signes de faiblesse au mois d'août alors que la zone-euro semblait retrouver une dynamique positive au

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

deuxième semestre. Les perspectives du secteur manufacturier continuent, comme aux Etats-Unis, d'être faibles, avec une forte pression exercée par les producteurs chinois sur plusieurs segments industriels (chimie, automobile). L'enquête des directeurs d'achat (HCOB PMI) montre que le secteur manufacturier poursuivait la phase de contraction de l'activité initiée depuis deux ans. Les services surprennent positivement avec un effet bénéfique des Jeux Olympiques en France. Néanmoins, les indicateurs de confiance des consommateurs restent déprimés en particulier en Allemagne. Les dépenses publiques sont par ailleurs contraintes après plusieurs années de déficit budgétaires important. L'inflation en zone-euro se rapproche de l'objectif de la Banque centrale européenne avec une première estimation pour le mois d'août à +2.2% en variation annuelle de l'indice des prix harmonisés, au plus bas depuis trois ans. La baisse des prix de l'énergie et des effets de base expliquent une partie de cette baisse, mais l'inflation cour retraitée des composantes volatils baissent également. En Allemagne, l'inflation est retombée à 2% et 1.3% en Italie alors qu'elle est restée à 2.2% en France du fait des JO. Ces éléments devraient conforter la BCE à poursuivre les baisses de taux le 12 septembre. Emergents : Les marchés émergents ont subi la volatilité des marchés développés mais avec des performances au final moins positive. L'indice MSCI EM termine en hausse de 0.9% en USD alors que le MSCI China stagne, les investisseurs restants préoccupés par la santé économique du pays et les difficultés persistantes du secteur immobilier. En revanche le marché obligataire chinois continue de surperformer. On note des prises de profit sur le marché action turque en fin de mois après une forte performance depuis le début d'année. Alors que le Real brésilien a perdu 10% depuis le début de l'année, la banque centrale n'écarte plus la possibilité d'un resserrement monétaire, engendra des tensions avec le gouvernement. En Inde, l'économie progresse toujours fortement (+6.7% au deuxième trimestre) mais à un rythme moins soutenu qu'en 2023, entraînant des révisions à la baisse des perspectives et accroissant la pression sur la banque centrale pour baisser ses taux. Selon le FMI, l'Inde sera la quatrième économie en 2025 avec un PIB dépassant celui du Japon. Marchés Actions : Le scénario de ralentissement marqué de l'économie qui était depuis plusieurs mois écarté par les investisseurs est revenu sur le devant de la scène. Ce changement de narratif, associé à la hausse surprise des taux de la Banque du Japon et la chute du marché japonais, ainsi qu'une dégradation des perspectives de certaines grandes valeurs américaines, ont entraîné une chute brutale des marchés d'action. L'indice MSCI ACWI a perdu plus de 6% en une semaine. Après cette chute initiale importante, les marchés développés ont fortement rebondi, en particulier aux États-Unis, où le S&P 500 s'est rapproché des plus hauts de juillet. Cependant, cette reprise a été inégale et on assiste à une rotation vers les valeurs défensives et les cycliques au détriment des valeurs technologiques. Aux États-Unis, les marchés actions ont eu des résultats mitigés. Le S&P 500 a terminé le mois en hausse de 1,3 %, tandis que le NASDAQ recule légèrement de 0,5 %. Cette baisse reflète les incertitudes macroéconomiques croissantes et les révisions à la baisse des prévisions de bénéfices dans le secteur technologique. Par exemple, les résultats de Nvidia en ligne avec les attentes ont pourtant entraîné une chute de 7% car les perspectives ont été jugées décevantes. Le secteur technologique a subi des prises de bénéfices après un fort début d'année, tandis que les valeurs défensives ont mieux résisté. En Europe, les marchés ont montré une certaine résilience en terminant le mois dans le vert. L'Eurostoxx 50 a progressé de 2% en août, soutenu par des gains dans les secteurs de la consommation cyclique et de la technologie. Le DAX allemand a enregistré une hausse de 2,3 %. Le CAC40 continue de sous performer les marchés européens. Une hausse moins importante outre-manche avec le FTSE 100 qui grapille seulement de 0,5 %. Le marché japonais a été très volatil en conséquence de la hausse des taux surprise de la BoJ et du renforcement du Yen en conséquence. Le Topix a chuté de près de 20% début août pour finalement terminer en baisse de -3.6%. Malgré cette chute, le Topix reste en hausse de 15% depuis le début de l'année. Commentaire de gestion : Nous avons maintenu une structure de portefeuille diversifiée en favorisant les actifs risqués, avec une exposition actions légèrement en hausse par rapport au mois précédent. Les fonds actions défensifs ont tiré leur épingle du jeu, alors que les valeurs de croissance ont plutôt marqué le pas sur le mois d'août. Le fonds profite de la bonne tenue des marchés boursiers, la performance nette du fonds s'affichant en territoire positif sur le mois, et en léger retrait par rapport à celle de son indice de référence.

Septembre 2024

États-Unis : L'économie américaine a montré des signes de ralentissement et l'inflation a continué de ralentir. L'indice des prix à la consommation (IPC) est retombé de 3% en juin à 2.5% en août en variation annuelle et la mesure d'inflation PCE utilisée par la Reserve Fédérale (Fed) est descendu à 2.2% (2.7% pour l'indice cour). Les projections indiquent un retour à l'objectif de 2% en 2025. Le principal changement est venu du marché du travail avec des chiffres du chômage moins bons qu'attendus en août et des signes de fragilité persistants en septembre. Les créations d'emplois ont ralenti, tandis que les inscriptions au chômage ont légèrement augmenté, créant une incertitude autour de la robustesse de l'économie américaine. La tendance baissière de l'inflation associée à une détérioration du marché du travail a convaincu la Fed de changer de

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

cap. Son président Jerome Powell a préparé les esprits lors du Symposium de Jackson Hole. En septembre, la Fed a réduit ses taux directeurs de 50 points de base, passant de 5,25 % à 4,75 %, confirmant sa volonté de soutenir l'économie et d'assurer le plein emploi. Les élections américaines du 5 novembre ajoutent une dose d'incertitude supplémentaire. Kamala Harris a réussi la transition avec Joe Biden. Elle a su donner une nouvelle impulsion à la campagne démocrate et est désormais au coude à coude avec Donald Trump. Zone Euro : En Europe, le troisième trimestre a vu une consolidation de la reprise amorcée au printemps. Cependant, la croissance est restée modeste. Le PIB de la zone euro n'a augmenté que de 0,6 % en août, avec des divergences notables entre les principales économies. Les enquêtes prospectives (PMI HCOB) indiquent désormais une contraction de l'activité avec une bascule négative des services. L'Allemagne, première économie de la zone euro, a continué de montrer des signes de faiblesse, avec une croissance proche de zéro et un secteur industriel en berne. La Bundesbank considère que l'économie est proche de la récession. L'indice PMI manufacturier allemand a continué de se détériorer en août passant de 42,4 à 40,3. La situation est plus positive en France et en Espagne, où la consommation intérieure a soutenu la croissance, notamment dans les secteurs du tourisme et de la consommation (avec un effet Jeux Olympiques pour la France). L'inflation en zone euro a poursuivi sa baisse, avec un taux moyen de 2,2 % en août, contre 2,6 % en juillet. L'inflation sous-jacente reste stable à 2,8 % et le secteur des services demeure la principale source de pressions inflationnistes, tandis que les biens manufacturés et l'énergie connaissent contribuent à la baisse. Fin septembre les chiffre d'inflation pour la France était largement en dessous des attentes à 1,5% en variation annuelle contre 2% prévu par les économistes (mesure européenne). Dans ce contexte d'une croissance faible et d'une inflation qui continue de baisser, la Banque centrale européenne a procédé à une nouvelle baisse de ses taux directeurs en septembre, réduisant le taux de dépôt de 3,75 % à 3,5 %. Toutefois, Christine Lagarde a précisé que l'ampleur future des réductions dépendrait de l'évolution de l'inflation et de la dynamique salariale. Actions : Sur les marchés actions, la période a été marquée par une volatilité accrue, notamment sur le segment technologique. Début août, les marchés ont connu une courte période de correction suite à la hausse non anticipée des taux de la Banque du Japon et des statistiques du chômage américain décevantes. Le secteur des semi-conducteurs a par ailleurs subi une correction sévère après les résultats perçus comme décevants de Nvidia en août, pilier du secteur. Par ailleurs des doutes s'installent quant à la rentabilité des investissements massifs dans l'IA. Néanmoins, le S&P 500 (en USD) poursuit sa progression soutenue par les secteurs de la santé et de la consommation de base (+20% depuis le début de l'année). On assiste à un rééquilibrage des performances au sein des secteurs et des styles. En Europe, l'indice Euro Stoxx 50 a connu une nette hausse, grâce à un fort rebond des valeurs du luxe, entraînées en fin de trimestre par le plan de relance économique chinois qui laisse présager de meilleures données en termes de consommation. Le secteur bancaire continue sa progression sur le trimestre dans un contexte de repentification de la courbe des taux. Le CAC 40 rattrape légèrement son retard sur la fin de la période encouragé par le secteur du luxe. L'indice allemand Dax 30 et l'indice britannique FTSE 100 finissent la période dans le vert. Commentaire de gestion : Nous avons ajusté à la baisse l'exposition du portefeuille en fin de période, en allégeant l'exposition aux ETF de la zone euro pour avoir environ 90% d'actions. La forte hausse des marchés sur la seconde quinzaine permet de retrouver le territoire positif pour le portefeuille, bien qu'en retrait par rapport à l'indice de référence.

Octobre 2024

Ralentissement économique, assouplissement monétaire et tensions géopolitiques. Octobre a été marqué par une poursuite de la baisse de l'inflation particulièrement en Europe, et un ralentissement de l'activité économique en Chine et en Allemagne alors que l'économie américaine reste résiliente. Malgré ce contexte plutôt favorable aux baisses de taux directeurs, les taux d'intérêt à court et moyen terme ont augmenté face au double défi géopolitique et de finances publiques auquel les gouvernements occidentaux sont confrontés. Les tensions au Moyen-Orient ont provoqué une forte volatilité pétrole avec des hausses temporaires à \$81 par baril de Brent, suivi d'une correction rapide à \$73 en fin de mois. Sur les marchés, la volatilité a été élevée pour les indices actions. Le dollar s'est renforcé face à plusieurs devises, l'or a passé la barre des 2700\$ l'once, et les matières premières ont évolué au gré des événements géopolitiques. États-Unis : L'économie américaine a fait preuve de résilience en octobre avec un marché de l'emploi plus solide que prévu et un maintien de la demande privée. La croissance du PIB réel des États-Unis s'est établi à 2,8 % (en glissement trimestriel), légèrement en dessous de la croissance du T2. Le rapport sur l'emploi de septembre a surpris les analystes, avec 254 000 créations de postes contre un consensus à 140 000, ce qui a maintenu le taux de chômage à 4,1 %. Ce dynamisme de l'emploi réduit les risques d'une récession à court terme en soutenant la consommation. L'indice du climat de consommation de l'Université du Michigan pour le mois d'octobre, a atteint son niveau le plus élevé depuis 6 mois. Les indicateurs PMI avancés d'octobre pointent toujours sur une expansion de l'activité. Cependant, celle-ci est tirée uniquement par les services et on note une

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

détérioration des perspectives dans le secteur manufacturier avec la publication de l'ISM à 46,5 au plus bas depuis 2 ans. Le déclin plus lent que prévu de l'inflation, complique la situation pour la Réserve fédérale (Fed). Bien que l'indice des prix à la consommation ait diminué, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) a progressé à 3,3 % en octobre et la mesure préférée de la Fed l'inflation PCE cour, a été publiée à 2,7% en variation annuelle, rappelant que les pressions sur les prix ne sont pas encore pleinement sous contrôle. Cela pourrait inciter le FOMC qui a initié un changement de cap avec une première baisse de 50 points de base en septembre à rester prudente en novembre. Les élections américaines continuent d'apporter une dose d'incertitude fiscale et économique : barrières douanières aux conséquences inflationnistes, changement de la fiscalité sur les entreprises, augmentation quasi certaine de la dette publique, ou encore la remise en cause des politiques favorables à la transition énergétique. Les deux candidats sont au coude à coude et le résultat final des votes est difficile à prévoir. Zone Euro : L'inflation de la Zone-euro est remontée à 2% en octobre après être tombée à 1,7% en septembre (IHCP) un plus bas depuis 2021. Cette hausse semble liée à des facteurs temporaires et l'inflation cour est restée à 2,7%. Cela ne devrait pas modifier la cadence serrée de baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) qui a baissé ses taux de 25 pbb le 17 octobre. En effet, le retour de l'inflation à l'objectif de 2% en moyenne semble se rapprocher plus vite que prévu et la croissance semble s'essouffler. Le ralentissement qui touche à nouveau l'Allemagne, pèse sur les autres économies européennes. Elle résulte de la faiblesse des commandes industrielles et de la consommation domestique. Le ralentissement de la demande chinoise a particulièrement affecté l'industrie allemande, notamment le secteur de l'automobile qui est également concurrencé par les modèles électriques chinois très compétitifs. Le PMI composite est globalement inchangé (49,7), il reste en zone de contraction pour le deuxième mois consécutif. Cela laisse présager une croissance faible au début du T4. Néanmoins, dans le secteur industriel, les indicateurs avancés commencent à montrer des signes d'amélioration. Le PMI manufacturier allemand a surpris en dépassant les attentes avec un score de 42,6 contre 40,8 attendu. Le segment des services reste en expansion dans la plupart des économies européennes. La croissance de la zone euro a surpris à la hausse au T3 (+0,4 % en glissement trimestriel) soutenue par l'Espagne et la France qui a bénéficié des précédents Jeux Olympiques. La France reste impactée par des performances sectorielles faibles, notamment dans le luxe, et l'effet positif des jeux olympiques semble s'estomper rapidement dans un contexte politique incertain. Cependant, la croissance française ressort au-dessus des attentes à 1,3% en rythme annuel sur le T3. Pays Émergents : En Chine, le gouvernement a intensifié les annonces de soutien budgétaire et monétaire pour stimuler la demande intérieure, incluant des réductions de taux directeurs, un soutien au secteur de la construction et à la consommation. La banque centrale continue de baisser ses taux d'intérêt. Les détails de la politique fiscale ne seront communiqués qu'après la conclusion de la réunion du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, prévue du 4 au 8 novembre. La croissance chinoise a atteint 4,6 % au troisième trimestre. Ce niveau reste insuffisant pour atteindre l'objectif annuel de 5 % et ne compense pas la faiblesse du secteur immobilier. Bien que la demande intérieure se soit redressée, comme en témoigne l'amélioration des ventes au détail, la croissance des exportations demeure faible. La Chine réplique à la montée des droits de douane en Europe et aux Etats-Unis. Ce contexte a généré un climat d'incertitude pour les partenaires économiques de la Chine dans un contexte géopolitique tendu avec la conférence des BRICS en Russie. En Inde, la croissance reste forte, mais le marché du travail subit une pression continue en raison d'une main-d'oeuvre abondante et d'un ralentissement des créations d'emplois dans certains secteurs. Ce contexte met en évidence les défis structurels auxquels les économies émergentes sont confrontées, entre besoin de relance et pressions sur les infrastructures. La banque centrale a maintenu ses taux directeurs car l'inflation se rapproche de 5%. Marchés Actions : Les marchés actions ont globalement consolidé avec une reprise de la volatilité. Aux États-Unis, le S&P 500 a atteint de nouveaux sommets au cours du mois mais termine en baisse de -1,0 % suite à plusieurs publications de résultats d'entreprise décevants, d'incertitudes sur les baisses de taux et du résultat des élections (fiscalité des entreprises). Le Nasdaq, soutenu par une bonne performance des valeurs technologiques, a enregistré la plus faible baisse parmi les indices américains à -0,8 %, tandis que le Dow Jones a baissé de -2,0 %. En Europe, la consolidation a été plus marquée avec l'EuroStoxx50 perdant -3,5 %. Le CAC40 a également terminé en recul de -3,7 %, suite à des publications en dessous des attentes pour les valeurs du luxe et de l'énergie. En Allemagne, le DAX30 a affiché une baisse modérée de -1,3 %, portée par une amélioration des perspectives sur le secteur industriel. En Asie, le MSCI China a corrigé de -5,9 %, consolidant les gains obtenus en septembre après l'annonce des réformes, tandis que le Nikkei 225 a progressé de 3,1 % au Japon, bénéficiant d'une dynamique positive des valeurs exportatrices. En Inde, l'indice principal a perdu plus de 6,2 % sous l'effet d'une correction sectorielle, notamment dans les biens de consommation, en raison des pressions économiques globales. L'indice MSCI Emergents termine en baisse de -3.8%.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Commentaire de gestion : Le fonds n'a pas été modifié dans la structure qui reste diversifiée dans les approches de gestion (actif/passif) et dans les zones géographiques (Euro/Europe). La performance nette du fonds s'inscrit en territoire négatif sur le mois, globalement en phase avec celle de l'indice de référence.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS - P (C) en devise EUR : 14,28% / 18,56% avec une Tracking Error de 1,50%
- Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS - PM (C) en devise EUR : 15,19% / 18,56% avec une Tracking Error de 1,72%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	55 504 511,74	53 378 737,40
AMUNDI SERENITE PEA Part IC	40 449 608,89	32 724 770,83
AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	8 075 803,98	17 807 476,22
NN L EURO HIGH DIVIDEND I CAPI	9 641 863,84	6 206 464,64
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C		4 673 725,83
QUADRATOR SRI IC	3 438 421,06	441 489,54
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I		1 896 233,04
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C		1 853 731,46
AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR		1 620 710,54

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier :

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 96,80.

Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 100,00.

N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

- Droit de remploi du collatéral : 100%.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 octobre 2024**

**AMUNDI MULTI GERANTS ACTIONS
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale AMUNDI MULTI GERANTS ACTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/11/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI MULTI GERANTS ACTIONS

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI MULTI GERANTS ACTIONS

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.02.26 11:08:28 +0100



AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	149 976 951,79
OPCVM	149 976 951,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	149 976 951,79
Créances et comptes d'ajustement actifs	26 497,14
Comptes financiers	5 236 163,68
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 262 660,82
Total de l'actif I+II	155 239 612,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Capitaux propres :	
Capital	135 672 105,85
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	19 372 721,70
Capitaux propres I	155 044 827,55
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	155 044 827,55
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	194 785,06
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	194 785,06
Total Passifs : I+II+III+IV	155 239 612,61

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de résultat au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	80 218,57
Sous-total produits sur opérations financières	80 218,57
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 107,57
Sous-total charges sur opérations financières	-1 107,57
Total revenus financiers nets (A)	79 111,00
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	65 757,88
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 887 790,68
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 822 032,80
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 742 921,80
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-35 446,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 778 368,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	7 347 704,40
Frais de transactions externes et frais de cession	-42 671,61
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	7 305 032,79
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	121 290,54
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	7 426 323,33

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de résultat au 31/10/2024 en EUR	31/10/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	13 638 338,34
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	13 638 338,34
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	86 428,82
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	13 724 767,16
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	19 372 721,70

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'offrir aux porteurs, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance annualisée supérieure à celle du marché des actions européennes représenté par l'indice composé de 90% MSCI EMU + 10% ESTR, au travers d'une approche responsable respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection d'OPC.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/10/2020	29/10/2021	31/10/2022	31/10/2023	31/10/2024
Actif net Global en EUR	38 575 300,78	141 728 116,68	129 154 125,08	136 127 052,37	155 044 827,55
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C en EUR					
Actif net	38 575 300,78	141 728 003,22	129 154 028,03	136 126 946,15	155 044 705,20
Nombre de titres	62 217,879	166 240,105	178 613,574	173 214,874	172 635,982
Valeur liquidative unitaire	620,00	852,55	723,09	785,88	898,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,86	89,03	-11,73	52,18	43,01
Capitalisation unitaire sur revenu	-6,31	-8,52	-9,16	-9,30	-10,30
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C en EUR					
Actif net		113,46	97,05	106,22	122,35
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		113,46	97,05	106,22	122,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		5,34	-1,50	7,05	5,84
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,33	-0,34	-0,50	-0,45

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010433391 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C : Taux de frais maximum de 1,30% TTC.

FR0014000JW9 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C : Taux de frais maximum de 1,30% TTC.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	Capitalisation	Capitalisation

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/10/2024
Capitaux propres début d'exercice	136 127 052,37
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 518 564,79
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 801 238,94
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 742 921,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	7 305 032,79
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	13 638 338,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	155 044 827,55

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	16 994,211	15 518 564,79
Parts rachetées durant l'exercice	-17 573,103	-15 801 238,94
Solde net des souscriptions/rachats	-578,892	-282 674,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	172 635,982	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI MULTI- GERANTS ACTIONS P-C FR0010433391	Capitalisation	Capitalisation	EUR	155 044 705,20	172 635,982	898,10
AMUNDI MULTI- GERANTS ACTIONS PM-C FR0014000JW9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	122,35	1,000	122,35

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 236,16				5 236,16
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					5 236,16

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 236,16						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	5 236,16						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010339481	ALLIANZ VALEURS DURABLES SI.IC 3DEC	ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH.	Fonds / Actions	France	EUR	4 989 762,88
FR0013248366	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	12 817 640,70
FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA Part IC	Amundi Asset Management	Fonds / Monétaire	France	EUR	12 465 581,78
LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	14 263 405,89
LU2182388582	AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	3 116 574,93
LU2089238112	AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	24 127 477,35
LU2351333773	FCH FID EUROPE EQ ZEURC	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	9 040 814,35
FR0010913624	COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	Comgest S.A.	Actions internationales	France	EUR	10 699 398,66
LU1616922040	ELEVA UCITS FD-ELEVA EUROLAND SELECTION FUND-I2 CAP	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	7 855 059,72
LU0191250090	NN L EURO HIGH DIVIDEND I CAPI	GOLDMAN SACHS ASSET MANAGEMENT B.V.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	19 630 500,36
LU1240329117	INVESCO EURO EQ-C ACC EUR	Invesco Management S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	9 635 998,36
FR0013204179	LAZARD EQUITY SRI UC	Lazard Frères Gestion SAS	Actions Euro	France	EUR	13 716 919,18
FR0013073731	BEST BUSINESS MODELS SRI IC	MONTPENSIER FINANCE	Actions Euro	France	EUR	4 684 088,60
FR0010482984	QUADRATOR SRI IC	MONTPENSIER FINANCE	Actions Euro	France	EUR	2 933 729,03
Total						149 976 951,79

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/10/2024
Créances		
	Rétrocession de frais de gestion	26 497,14
Total des créances		26 497,14
Dettes		
	Frais de gestion fixe	166 540,09
	Autres dettes	28 244,97
Total des dettes		194 785,06
Total des créances et des dettes		-168 287,92

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/10/2024
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 887 790,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Rétrocessions des frais de gestion	65 757,86
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,02

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/10/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			75 831 495,00
	FR0013248366	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C	12 817 640,70
	LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	14 263 405,89
	LU2182388582	AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR	3 116 574,93
	LU2089238112	AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	24 127 477,35
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA Part IC	12 465 581,78
	LU2351333773	FCH FID EUROPE EQ ZEURC	9 040 814,35
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			75 831 495,00

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets	-1 778 368,79
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-1 778 368,79
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 778 368,79

Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets	-1 778 368,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 778 368,34
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 778 368,34
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 778 368,34
Total	-1 778 368,34
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/10/2024
Revenus nets	-0,45
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-0,45
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-0,45
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-0,45
Total	-0,45
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	7 426 323,33
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7 426 323,33
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 426 323,33

Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	7 426 317,49
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7 426 317,49
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 426 317,49
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	7 426 317,49
Total	7 426 317,49
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/10/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5,84
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	5,84
Total	5,84
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			149 976 951,79	96,73
OPCVM			149 976 951,79	96,73
Gestion collective			149 976 951,79	96,73
ALLIANZ VALEURS DURABLES SI.IC 3DEC	EUR	12 988,086	4 989 762,88	3,22
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C	EUR	8 398,897	12 817 640,70	8,27
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	EUR	8 780,02	14 263 405,89	9,20
AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR	EUR	42 541	3 116 574,93	2,01
AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	EUR	885 529	24 127 477,35	15,56
AMUNDI SERENITE PEA Part IC	EUR	1 070,757	12 465 581,78	8,04
BEST BUSINESS MODELS SRI IC	EUR	11 032,0276	4 684 088,60	3,02
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	37 878	10 699 398,66	6,90
ELEVA UCITS FD-ELEVA EUROLAND SELECTION FUND-I2 CAP	EUR	4 690,54	7 855 059,72	5,07
FCH FID EUROPE EQ ZEURC	EUR	9 549,618	9 040 814,35	5,83
INVESCO EURO EQ-C ACC EUR	EUR	246 950,24	9 635 998,36	6,21
LAZARD EQUITY SRI UC	EUR	857	13 716 919,18	8,85
NN L EURO HIGH DIVIDEND I CAPI	EUR	19 415,57	19 630 500,36	12,66
QUADRATOR SRI IC	EUR	6 580,376	2 933 729,03	1,89
Total			149 976 951,79	96,73

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	149 976 951,79
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 262 660,82
Autres passifs (-)	-194 785,06
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	155 044 827,55

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	EUR	172 635,982	898,10
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	EUR	1,000	122,35

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

COMPTES ANNUELS

31/10/2023

BILAN ACTIF AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	132 485 488,21	126 736 451,91
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	132 485 488,21	126 203 991,91
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	132 485 488,21	126 203 991,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	532 460,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	532 460,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	31 851,82	1 369 894,99
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 851,82	1 369 894,99
COMPTES FINANCIERS	4 038 988,64	2 028 503,28
Liquidités	4 038 988,64	2 028 503,28
TOTAL DE L'ACTIF	136 556 328,67	130 134 850,18

BILAN PASSIF AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	128 700 974,11	132 886 670,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	9 038 390,49	-2 095 495,26
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 612 312,23	-1 637 049,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	136 127 052,37	129 154 125,08
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	532 460,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	532 460,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	532 460,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	429 276,30	448 265,10
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	429 276,30	448 265,10
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	136 556 328,67	130 134 850,18

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1222	0,00	12 663 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	45 683,46	8,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	45 683,46	8,24
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 064,01	14 728,56
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	3 064,01	14 728,56
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	42 619,45	-14 720,32
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 669 109,68	1 575 184,58
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 626 490,23	-1 589 904,90
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	14 178,00	-47 144,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 612 312,23	-1 637 049,69

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010433391 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

FR0014000JW9 - Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/10/2023 EN EUR

	31/10/2023	31/10/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	129 154 125,08	141 728 116,68
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 264 213,53	21 120 460,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 638 663,19	-11 349 417,08
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 467 977,70	3 810 933,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	-5 467 739,82
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 979 150,00	1 038 520,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-265 022,50	-1 349 075,00
Frais de transactions	-22 948,18	-94 984,44
Différences de change	0,13	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 347 170,03	-19 223 848,94
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-312 289,80</i>	<i>-4 659 459,83</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 659 459,83</i>	<i>-14 564 389,11</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-532 460,00	531 065,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>532 460,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-532 460,00</i>	<i>-1 395,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 626 490,23	-1 589 904,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	136 127 052,37	129 154 125,08

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 038 988,64	2,97
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 038 988,64	2,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/10/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	16 314,09
	Rétrocession de frais de gestion	15 537,73
TOTAL DES CRÉANCES		31 851,82
DETTES		
	Rachats à payer	104 052,09
	Frais de gestion fixe	295 610,39
	Autres dettes	29 613,82
TOTAL DES DETTES		429 276,30
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-397 424,48

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	11 293,787	9 264 213,53
Parts rachetées durant l'exercice	-16 692,487	-13 638 663,19
Solde net des souscriptions/rachats	-5 398,700	-4 374 449,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	173 214,874	
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/10/2023
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 710 086,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	40 977,72
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/10/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			64 599 442,15
	LU1681046931	AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	8 177 658,46
	FR0013248366	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C	15 441 405,67
	LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	13 501 290,73
	LU2182388582	AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR	3 948 171,62
	LU2089238112	AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	19 135 474,25
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA Part IC	4 395 441,42
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			64 599 442,15

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 612 312,23	-1 637 049,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 612 312,23	-1 637 049,69

	31/10/2023	31/10/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 612 311,73	-1 637 049,35
Total	-1 612 311,73	-1 637 049,35

	31/10/2023	31/10/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,50	-0,34
Total	-0,50	-0,34

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 038 390,49	-2 095 495,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	9 038 390,49	-2 095 495,26

	31/10/2023	31/10/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	9 038 383,44	-2 095 493,76
Total	9 038 383,44	-2 095 493,76

	31/10/2023	31/10/2022
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	7,05	-1,50
Total	7,05	-1,50

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/10/2019	30/10/2020	29/10/2021	31/10/2022	31/10/2023
Actif net Global en EUR	46 808 432,10	38 575 300,78	141 728 116,68	129 154 125,08	136 127 052,37
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C en EUR					
Actif net	46 808 432,10	38 575 300,78	141 728 003,22	129 154 028,03	136 126 946,15
Nombre de titres	67 804,888	62 217,879	166 240,105	178 613,574	173 214,874
Valeur liquidative unitaire	690,34	620,00	852,55	723,09	785,88
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	40,33	4,86	89,03	-11,73	52,18
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,19	-6,31	-8,52	-9,16	-9,30
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	113,46	97,05	106,22
Nombre de titres	0,00	0,00	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	113,46	97,05	106,22
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	5,34	-1,50	7,05
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	-0,33	-0,34	-0,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ VALEURS DURABLES SI.IC 3DEC	EUR	12 988,086	4 072 933,89	2,99
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART I C	EUR	11 862,583	15 441 405,67	11,34
AMUNDI SERENITE PEA Part IC	EUR	391,419	4 395 441,42	3,23
BEST BUSINESS MODELS SRI IC	EUR	11 032,0276	4 111 085,09	3,02
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	44 814	10 950 300,90	8,05
LAZARD EQUITY SRI PC	EUR	857	11 600 866,20	8,52
TOTAL FRANCE			50 572 033,17	37,15
LUXEMBOURG				
AMUNDI CAC 40 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	74 999	8 177 658,46	6,00
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	EUR	9 999,845	13 501 290,73	9,92
AMUNDI MSCI ISTOXX CLI PA AL PAB U ETFDR	EUR	64 741	3 948 171,62	2,90
AMUNDI PRIME EUROZONE UCITS ETF DR EUR	EUR	849 009	19 135 474,25	14,06
ELEVA UCITS FD-ELEVA EUROLAND SELECTION FUND-12 CAP	EUR	4 690,54	6 584 814,58	4,84
FCH FID EUROPE EQ ZEURC	EUR	9 549,618	8 019 864,69	5,89
INVESCO EURO EQ-C ACC EUR	EUR	246 950,24	8 544 478,30	6,28
NN L EURO HIGH DIVIDEND I CAPI	EUR	15 964,725	14 001 702,41	10,28
TOTAL LUXEMBOURG			81 913 455,04	60,17
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			132 485 488,21	97,32
TOTAL Organismes de placement collectif			132 485 488,21	97,32
Créances			31 851,82	0,03
Dettes			-429 276,30	-0,32
Comptes financiers			4 038 988,64	2,97
Actif net			136 127 052,37	100,00

Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS P-C	EUR	173 214,874	785,88
Parts AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS PM-C	EUR	1,000	106,22

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexe(s)

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010433391 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS, vous investissez dans une sélection de fonds gérés par différentes sociétés de gestion, principalement investis en actions européennes et éligibles au PEA.

L'objectif est de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance annualisée supérieure à son indice de référence, composé de 90% MSCI EMU + 10% ESTR, au travers d'une approche responsable respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection d'OPC, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des OPC gérés par toutes sociétés de gestion dont Amundi et ses partenaires et prend en compte des critères ESG. Ainsi, la stratégie ESG repose sur celles mises en œuvre dans les OPC sélectionnés. Ces OPC sont principalement des OPC classés Article 8 ou Article 9 au sens du Règlement "Disclosure". En outre, au moins 90% de ces OPC doivent posséder le label ISR Français ou sont conformes aux standards de la communication centrale selon la position recommandation AMF DOC 2020-03. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

L'équipe de gestion combine ensuite, en fonction de ses anticipations, différentes expertises spécialisées décorréélées entre elles en termes de styles, thèmes et/ou secteurs qui visent à améliorer le couple rendement/risque. Le processus de sélection repose sur une connaissance très approfondie des fonds et des gérants externes.

L'exposition cible aux marchés des actions sera comprise entre 60 % et 120 % de l'actif net. Le fonds est investi en permanence et majoritairement en parts ou actions d'OPC éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions), composés eux-mêmes d'actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne. Il n'a pas vocation à détenir des titres en direct. Par ailleurs, le fonds est exposé aux pays d'Europe centrale et orientale. Le fonds est exposé au risque de change. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

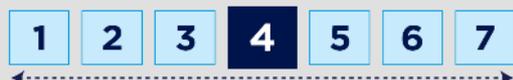
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 100	€2 070
	Rendement annuel moyen	-79,0%	-27,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 080	€8 050
	Rendement annuel moyen	-19,2%	-4,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 220	€11 340
	Rendement annuel moyen	2,2%	2,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 420	€13 770
	Rendement annuel moyen	34,2%	6,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€371	€1 483
Incidence des coûts annuels**	3,7%	2,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,17% avant déduction des coûts et de 2,55% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,50% du montant investi / 150 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,19% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	215,94 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,49 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000JW9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS, vous investissez dans une sélection de fonds gérés par différentes sociétés de gestion, principalement investis en actions européennes et éligibles au PEA.

L'objectif est de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance annualisée supérieure à son indice de référence, composé de 90% MSCI EMU + 10% ESTR, au travers d'une approche responsable respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection d'OPC, après prise en compte des frais.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des OPC gérés par toutes sociétés de gestion dont Amundi et ses partenaires et prend en compte des critères ESG. Ainsi, la stratégie ESG repose sur celles mises en œuvre dans les OPC sélectionnés. Ces OPC sont principalement des OPC classés Article 8 ou Article 9 au sens du Règlement "Disclosure". En outre, au moins 90% de ces OPC doivent posséder le label ISR Français ou sont conformes aux standards de la communication centrale selon la position recommandation AMF DOC 2020-03. Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

L'équipe de gestion combine ensuite, en fonction de ses anticipations, différentes expertises spécialisées décorréélées entre elles en termes de styles, thèmes et/ou secteurs qui visent à améliorer le couple rendement/risque. Le processus de sélection repose sur une connaissance très approfondie des fonds et des gérants externes.

L'exposition cible aux marchés des actions sera comprise entre 60 % et 120 % de l'actif net. Le fonds est investi en permanence et majoritairement en parts ou actions d'OPC éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions), composés eux-mêmes d'actions de sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne. Il n'a pas vocation à détenir des titres en direct. Par ailleurs, le fonds est exposé aux pays d'Europe centrale et orientale. Le fonds est exposé au risque de change. Des instruments financiers à terme pourront être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 920	€1 890
	Rendement annuel moyen	-80,8%	-28,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 440	€7 620
	Rendement annuel moyen	-25,6%	-5,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 400	€10 740
	Rendement annuel moyen	-6,0%	1,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 350	€13 030
	Rendement annuel moyen	23,5%	5,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2018 et 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2016 et 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 153	€1 943
Incidence des coûts annuels**	11,7%	3,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,36% avant déduction des coûts et de 1,44% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,64% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	147,81 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,02 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI MULTI-GERANTS ACTIONS

Identifiant d'entité juridique :
9695003EGMH3IDWPKH64

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **46,21 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **90% MSCI EMU + 10% ESTR CAPITALISE (OIS)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en

fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,077 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,929 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1.085 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.908 (C).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AM PRIME	Finance	Fonds	Luxembourg	15,59 %

du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2023 au 31/10/2024**

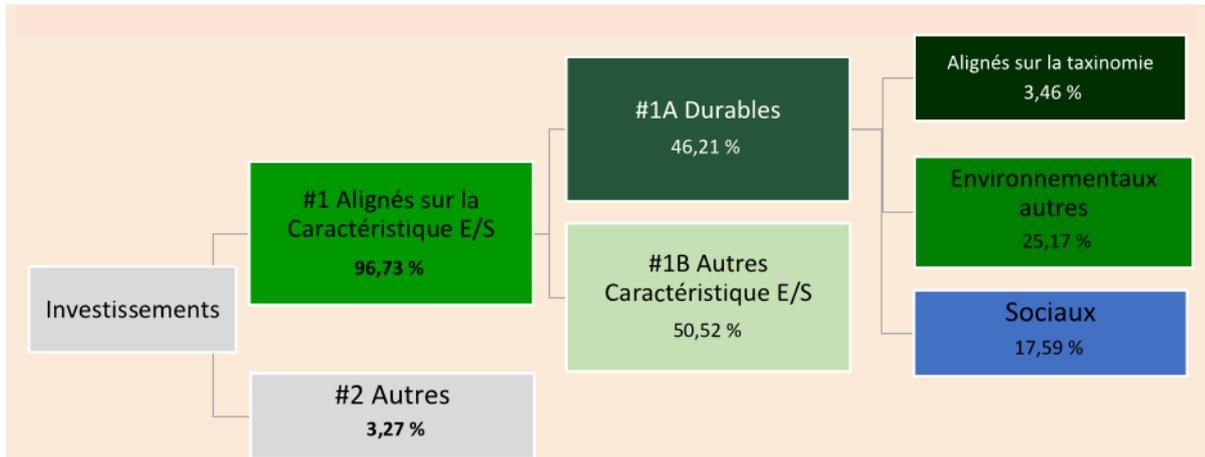
EUROZONE UCITS ETF DR C NAV				
NN (L) EUROPEAN HIGH DIVIDEND IC	Finance	Fonds	Luxembourg	12,68 %
A-F EUROLAND EQ-Z EUR	Finance	Fonds	Luxembourg	9,24 %
Lazard Equity SRI UC EUR	Finance	Fonds	France	8,82 %
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - I (C)	Finance	Fonds	France	8,26 %
AMUNDI SERENITE PEA-I(C)	Finance	Fonds	France	7,97 %
RENAISSANCE EUROPE-I	Finance	Fonds	France	6,91 %
INVESCO EURO EQTY FD -C ACC	Finance	Fonds	Luxembourg	6,19 %
FCH FIDELITY EUROPE EQUITY - Z EUR (C)	Finance	Fonds	Luxembourg	5,85 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie #1B **Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	96,76 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	3,24 %

● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 3,46 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

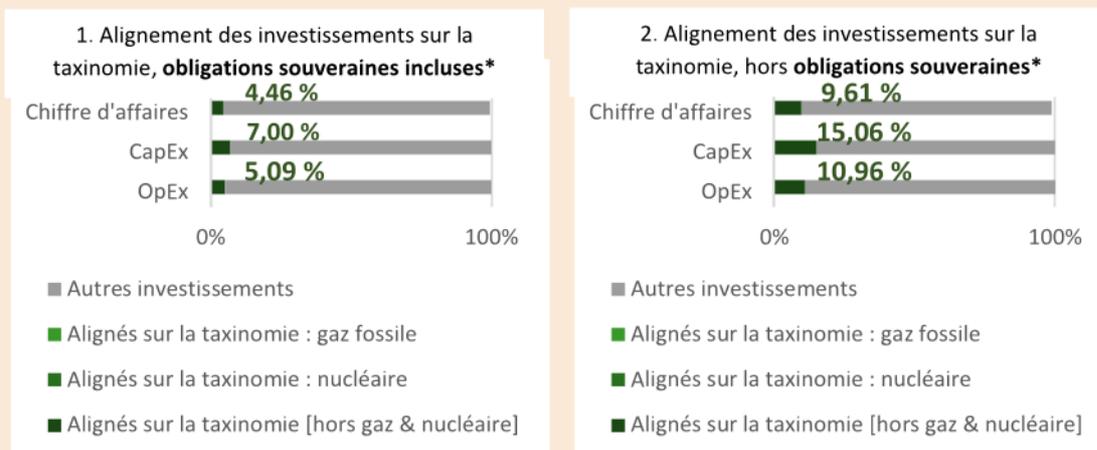
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le

produit financier
à investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/10/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,16 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 2,36 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 1.86%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **25,17 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **17,59 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite